

BILAN D'ACTIVITÉ 2020

A-Les adhérents du CFMEL

Le nombre de communes adhérentes au CFMEL est de **339**.

- Répartition des communes par strates :

<i>Nb Habitants</i>	<i>Nb Adhérents</i>
1 à 499	156
500 à 999	55
1 000 à 1 999	53
2 000 à 4 999	53
5 000 à 9 999	14
10 000 et plus	8
TOTAL	339

- Nombre d'établissements publics locaux adhérents : **11** au 31/12/2020.
- La création de la commune nouvelle Entres-Vignes impacte ces données, puisque les communes de Vérargues et de Saint Christol étaient toutes deux membres du CFMEL.

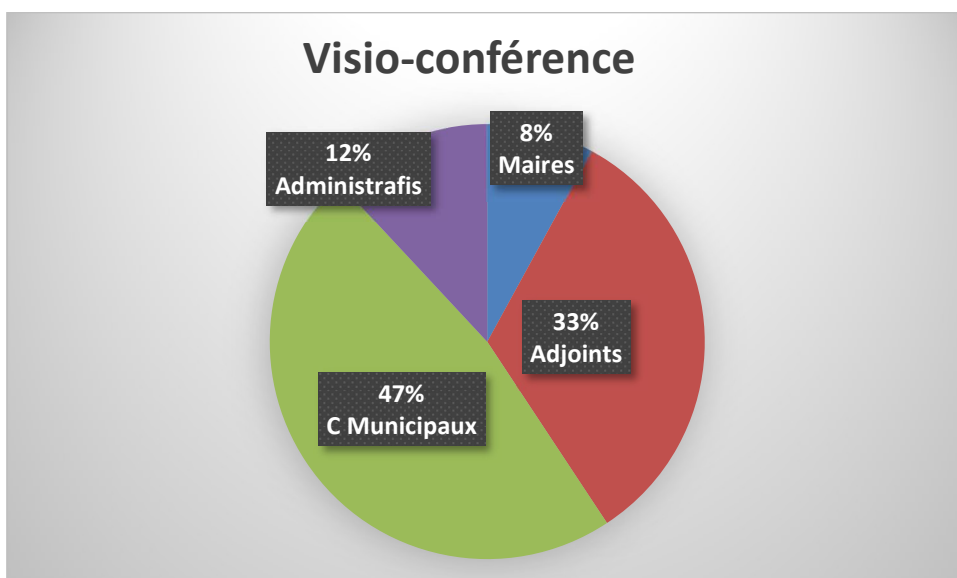
B-La mission de formation des élus

Au cours de l'année 2020, le Centre de Formation des Maires et Elus Locaux a organisé au profit des Elus de l'Hérault **56** réunions ou sessions de formation en présentiel (28 sessions) et en visio-conférence (28 sessions).

Ces actions ont permis de réunir **1528 personnes**, dans une période atypique avec la crise sanitaire.

Il est à noter que deux réunions, relative aux pouvoirs de police du maire, ont été reportées au premier trimestre 2021.

Ces participants se répartissent de la façon suivante :

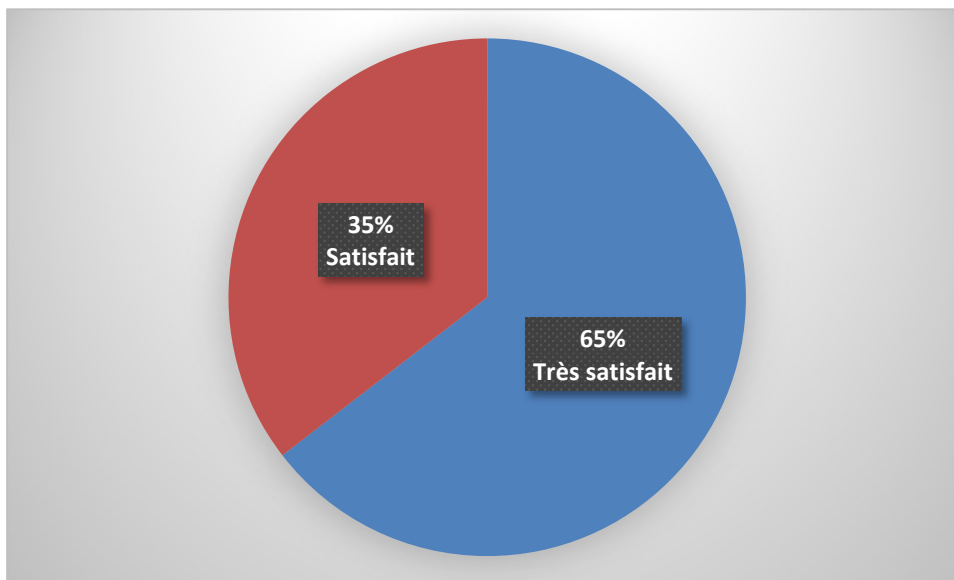


1- Actions de formations réalisées en 2020

Intitulés	Nb de journée/ sessions	Nb de participants	Intervenants
Le conseil municipal	4	43	Mme Sophie VAN MIGOM, CFMEL
Eléments clés du budget communal	4	52	Mme Sylvie CALIN, CFMEL
Actualités en finances publiques : Rencontres avec la DDFIP	8	236	Mme Sylvie CALIN, CFMEL Les services de la DDFIP
Les pouvoirs de polices du Maire	6	175	M. Philippe BONNAUD, CFMEL M. Jean Michel WEISS, Chef de la police municipale de LGM
Visio conférence Module 1 Le conseil municipal	7	118	Mme Sophie VAN MIGOM, CFMEL
Visio conférence Module 2 Le conseil municipal	8	117	Mme Sophie VAN MIGOM, CFMEL
Visio conférence Module 1 Les finances publiques	6	360	Mme Sylvie CALIN, CFMEL
Visio conférence Module 2 le budget de la commune	7	140	Mme Sylvie CALIN, CFMEL
Les règles d'urbanisme	6	287	Mme Sophie VAN MIGOM, CFMEL M. Guillaume MERLAND, Avocat, Maître de conférence
TOTAL	56	1528	

2- Taux de satisfaction des formations organisées en 2020

Il est distribué un questionnaire de satisfaction lors des réunions de formation afin de les rendre encore plus pertinentes. Le taux de réponse à ce questionnaire est de 95 %. Il fait ressortir un **taux de satisfaction de 100 %** (dont 65 % « très satisfaisant »).



1- Actions de formation prévues en 2021

Afin de répondre à la demande des élus, le CFMEL prévoit d'adresser un calendrier présentant l'ensemble des thématiques de formation pour l'année 2021.

Cet élément d'information adressé par courrier à toutes les collectivités territoriales membres, s'ajoute aux calendriers trimestriels envoyés par courrier et à la publication du calendrier de formation et à l'agenda des événements publiés sur le site internet www.cfmel.fr.

Plusieurs sujets doivent être abordés au cours de la première année de mandat, notamment les pouvoirs de police du Maire et des Adjointes, les finances locales, le fonctionnement du conseil municipal, l'organisation des secours dans la commune, l'urbanisme opérationnel et de planification, la transition écologique et énergétique, la relation au citoyen et la citoyenneté ou le recours aux contrats de la commande publique.

Les calendriers de formation seront élaborés autour de ses thématiques pour proposer une cinquantaine de sessions de formation.

Des partenariats seront conduits tout au long de cette année pour l'élaboration des cycles de formations, notamment avec le SDIS, la DDTM, les services du CD34, l'ARB, le CAUE.

C- Les activités de publication/assistance/contentieux

1. Les publications du CFMEL :

Plaquette de présentation du CFMEL :

Une plaquette de présentation du CFMEL a été adressés à tous les élus afin de leur permettre de prendre connaissance de l'existence de cet outil et de ses modalités de fonctionnement et apports.

Espace infos :

Chaque mois, le CFMEL publie sa lettre d'information « *Espace infos* ». Cette publication se compose d'un article détaillé sur l'actualité juridique et financière (il s'agit du « *dossier du mois* »), des textes publiés au Journal Officiel, de la jurisprudence et des questions parlementaires. On peut également y trouver l'actualité du CFMEL, et un focus sur des sites internet pouvant intéresser nos membres. Cette publication de 12 pages est envoyée à toutes nos collectivités membres ainsi qu'aux personnes souhaitant la recevoir (inscription en formation ou via la newsletter du site), soit une diffusion à un peu plus de 1 000 personnes par numéro.

Spécial budget :

Au premier trimestre de chaque année, le CFMEL conçoit et réalise la brochure « Spécial budget ». Cette brochure très détaillée, agrège toutes les informations nécessaires au vote du budget. On peut donc y retrouver toutes les dispositions anciennes et nouvelles introduites par les lois de Finances successives.

Note de Conjoncture Finances Locales :

Depuis octobre 2019, le CFMEL propose une note trimestrielle économique ainsi qu'un point sur les marchés financiers ; les thèmes abordés sont en liaison avec l'actualité et ont pour objectif d'apporter une synthèse faisant référence à des évolutions économiques de court terme et moyen terme d'un ensemble économique particulier et/ou de la France. L'objectif est d'apporter aux élus une vue d'ensemble rapide sur ce qui fait l'actualité de notre économie et ses répercussions pour les communes et EPCI. Le point « marché financier » est un suivi de l'évolution des conditions financières pour aider à la prise de décisions en matière de financements.

Annuaire des élus :

Le CFMEL participe à la traditionnelle publication de l'annuaire des élus locaux de l'AMF34De plus, dans le cadre de l'élaboration de sa base de données, le CFMEL publie un annuaire des communes en ligne sur son site internet, librement accessible.

2. Activités de conseils juridiques et financiers :

Grâce à une permanence téléphonique continue, cette mission du CFMEL permet aux élus et aux administratifs d'obtenir les réponses aux questions qui se posent dans l'ensemble des domaines d'intervention des communes. Les réponses aux questions téléphoniques ou posées par courriels sont données rapidement (immédiatement ou dans la semaine suivante selon la difficulté du dossier) et sont généralement accompagnées de l'envoi d'une documentation ou de modèles d'actes.

Chaque jour, ces analyses juridiques et financières impliquent une bonne connaissance de l'actualité relative, le fonds documentaire acquis par le CFMEL (*LexisNexis Public, Dalloz, les publications des éditions Le Moniteur...*) permet d'accélérer l'expertise et le traitement des études tant du point de vue du délai de réponse que de sa pertinence.

➤ **992 conseils ont été donnés en 2020.**

3. Mémoires contentieux :

La rédaction de mémoires au contentieux devant la Juridiction Administrative, à la demande des communes membres, lorsque le ministère d'avocat n'est pas obligatoire, nécessite également un travail d'étude d'analyse et de collaboration important. La rédaction de ce type de document ne s'impose que lorsque les chances de succès sont réelles ou lorsque les circonstances imposent à la collectivité de tenter de faire valoir ses droits. En dehors de ces cas, la recherche d'une solution amiable est toujours préconisée.

Pour certains contentieux nécessitant notamment une connaissance du terrain ou un tri important des pièces litigieuses, un déplacement dans les Mairies concernées s'avère nécessaire.

La durée de traitement des mémoires en contentieux est très variable et les thèmes traités touchent à l'ensemble des domaines d'intervention des collectivités.

➤ **13 dossiers sont en cours en 2020.**

4. Analyse financière

En 2020, le CFMEL a mis en œuvre un nouveau service d'aide à la décision pour les élus reposant sur une analyse rétrospective des comptes administratifs et de gestion des 5 dernières années et une projection sur 4 ans de l'évolution des équilibres budgétaires en fonction des

informations recueillies auprès des élus et services administratifs et techniques. Le coût forfaitaire de la prestation est fixée à l'identique de celui des mémoires contentieux, soit 500 euros.

- **5 analyses sont en cours en 2020.**

5. Formation à la carte :

Le CFMEL répond aux demandes de formation « à la carte » des communes ou EPCI membres qui le sollicitent.

Cette démarche d'ingénierie pédagogique est portée en interne et en co construction avec les élus concernés, ce qui permet de proposer, sans contribution supplémentaire, 1 ou 2 journées de formation (maximum) destinées au conseil municipal dans son intégralité, la conception de supports spécifiques et des « formation action ».

- **2 formations à la carte ont été réalisées en 2020.**

Ces formations ont été réalisées pour l'ensemble du conseil municipal de deux villes moyennes (18 000 hbts et 8 600 hbts) sur deux thématiques : le fonctionnement du conseil municipal et les finances locales.

D'autres demandes ont été accueillies et seront organisées en 2021.

Le CFMEL doit mener une réflexion sur le coût de ces formations « à la carte », leur impact sur le budget du syndicat et la recherche de ressources supplémentaires pour y pourvoir.

D- Le site internet cfmel.fr

Soucieux de fournir à ses membres des outils juridiques permettant de compléter son offre de formation et de mutualiser ses ressources, l'équipe du CFMEL a mené le projet de refonte du site internet en 2018.

Il est possible de mesurer l'intérêt que suscite le site www.cfmel.fr au travers de certains **indicateurs cumulés sur une année.**



548 visites / jour



11 388 consultations des calendriers de formation



Documents en ligne les plus consultés

2 016 consultations

Note de conjoncture « Impacts financiers 2020-2021 de la crise sanitaire sur les budgets communaux (mai 2020)

4 264 consultations

Fiche pratique « Les immeubles menaçant ruine » (janvier 2020)

4 768 consultations

Espaces Infos « Les élus communaux au cœur de la loi Engagement et Proximité » (janvier 2020)

4 843 consultations

Actualités « Les élections municipales : 2^{ème} tour » (juin 2020)

2 408 consultations

Bonus formation « Les pouvoirs de police du maire » (octobre 2020)

651 consultations

Brochure « Espace infos : spécial budget 2020 » (juin 2020)



Actualités



III - L'ANNÉE 2020 EN QUELQUES CHIFFRES

ADHERENTS

Nombre de communes adhérentes	339
Nombre d'établissements publics locaux	11

BUDGET PRIMITIF 2020

Fonctionnement	902 000 euros
Investissement	79 877 euros

FORMATION DES ELUS

Nombre de réunions organisées	46
Nombre de participants	1528

Taux de satisfaction des formations	100 %
-------------------------------------	-------

INFORMATION DES ELUS

Nb d'espaces infos publiés	11
----------------------------	----

ACTIVITES CONTENTIEUX ET CONSEILS

Nb de conseils juridiques	992
---------------------------	-----

Dossiers contentieux en cours	13
-------------------------------	----

Dossiers Analyse financière en cours	5
--------------------------------------	---

EFFECTIF DU CFMEL

Nombre d'agents	6
Structure d'emploi :	3 agents catégorie A 1 agent catégorie B 2 agents catégorie C